

EXT. GBO - eAttest, une victoire pour le GBO/Cartel

vendredi 27 avril 2018

12:13

Objet	eAttest, une victoire pour le
De	Groupement Belge des Omnipraticiens
À	Serge Perreau - coordinateur IGB - FMM
Envoyé	mercredi 25 avril 2018 12:20

eAttest : problème fiscal résolu!

Cet email ne s'affiche pas correctement?
[Afficher l'email dans votre navigateur.](#)



Groupement Belge des Omnipraticiens



eAttest : Problème fiscal résolu ! Grâce au GBO/Cartel

Chères consœurs, chers confrères,

Lors de la réunion de la Médico-Mut de ce lundi 23 avril 2018, nous avons finalement obtenu une réponse définitive à notre question qui était de savoir si l'utilisation d'eAttest et d'eFact ne poserait aucun problème sur le plan fiscal. En effet, il n'existera plus de preuve « papier » et toutes les données seront dans notre dossier médical informatisé.

Nous sommes enfin rassurés :

- tous les logiciels feront ce qu'ils ont à faire en la matière,
- de plus des accords ont été conclus entre les Mutuelles, l'INAMI avec le SPF Finances.

À la fin de chaque année civile, les mutuelles feront conjointement une fiche de synthèse, laquelle sera envoyée par l'INAMI au SPF Finances. Pour votre déclaration fiscale, vous utiliserez les informations contenues dans votre logiciel dossier médical informatisé, tout comme comme vous le faisiez auparavant lorsque vous comptabilisiez vos carnets.

Ce n'était pas un luxe superflu d'apporter une réponse à cette « tempête dans un verre d'eau » d'eau » (dixit Maggie De Block) ! Pour preuve, le protocole d'accord signé le 18 avril 2018 entre les mutuelles, l'INAMI et le SPF Finance a nécessité 6 pages et 16 articles pour organiser organiser tout cela !

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

Confraternellement,
Le bureau du GBO

Pouvoir voter est un privilège, pas une formalité inutile!

Du 7 au 26 juin 2018, pensez à voter !



[Retrouvez-nous sur Facebook](#) [Faire suivre à un ami](#)

"Les meilleurs soins, accessibles à tous, au meilleur endroit, par le prestataire le plus adéquat, au moment le plus opportun et au juste prix."

Depuis 1965, le GBO défend avec fermeté cette vision de la médecine et défend le rôle indispensable du médecin généraliste dans l'organisation des soins de santé de notre pays. Le GBO n'aura de cesse de réclamer la revalorisation qui sont essentiellement des actes intellectuels.

Le Groupement Belge des Omnipraticiens (GBO) est associé au Monde des Spécialistes (MoDeS) et) l'Algemeen Syndicaat van Geneeskundigen (ASGB) au sein du Cartel.

GBO - 25/04/2018, tous droits réservés.

Ce mailing vous est envoyé de la part du Groupement Belge des Omnipraticiens, qui défend les intérêt des médecins généralistes et et de la médecine générale. N'hésitez pas à consulter notre site www.le-gbo.be

Notre adresse :

Groupement Belge des Omnipraticiens
Rue Solleveld 68
Woluwé-Saint-Lambert 1200
Belgium

[Add us to your address book](#)

[se désinscrire de cette liste](#) [mettre à jour vos réglages d'abonnement](#)